

# LE DIAGNOSTIC



Le SOPK nécessite la présence d'au moins 2 des 3 critères de Rotterdam suivants :

- Une hyperandrogénie clinique (hirsutisme, acné, alopecie androgénique) ou biologique ;
- Des cycles rares ou absents
- Une augmentation du volume des ovaires et leur aspect « polykystique » à l'échographie.

***" Apparaissant généralement à l'adolescence. Il est pourtant rare, pour diverses raisons, que le SOPK soit diagnostiqué à ce moment-là "***

En consultant un professionnel de santé, une pilule est généralement prescrite, permettant d'atténuer ces symptômes. C'est en arrêtant cette pilule, lors d'un désir de conception que le diagnostic sera alors généralement posé.

## À propos d'Asso'SOPK

L'association Asso'SOPK a été créée en mai 2021 par deux personnes atteintes du SOPK, désireuses de faire évoluer la reconnaissance sur cette pathologie.

## NOS PARTENAIRES :



## LE SYNDROME DES OVAIRES POLYKYSTIQUES

TOUCHE  
1 FEMME SUR 7



## CONTACTEZ-NOUS

[asso.sopk@gmail.com](mailto:asso.sopk@gmail.com)

## SUIVEZ-NOUS SUR :



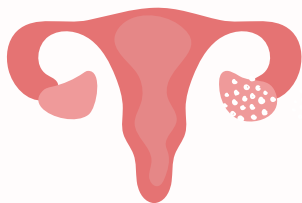
## LE SAVIEZ-VOUS ?

# LE SOPK C'EST QUOI ?

Le Syndrome des Ovaires Polykystiques (SOPK) appelé aussi le syndrome de Stein-Leventhal est une pathologie endocrinienne qui touche environ 1 femme sur 7.  
**1ère cause d'infertilité**

C'est la pathologie chronique qui est la plus fréquente, chez les femmes en âge de procréer.

*" Le SOPK est à l'origine de nombreux symptômes qui ont un réel impact dans le quotidien de ces nombreuses femmes. "*



Il se manifeste de manière très légère, comme de façon très handicapante d'une personne à l'autre : cycles irréguliers ou absence de règles, hyperandrogénie, hirsutisme, acné, alopecie, obésité. Les causes sont encore peu connues.



## VOUS AVEZ CONSTATÉ AVOIR PLUSIEURS DE CES SYMPTÔMES ?

Cochez ci-dessous ceux qui vous correspondent :

- PERTE DE CHEVEUX
- PILOSITÉ EXCESSIVE
- ACNÉ
- OBÉSITÉ / SURPOIDS
- CYCLES IRRÉGULIERS OU ABSENCE DE RÈGLES
- INFERTILITÉ

## SI VOUS AVEZ UNE MAJORITÉ DE SYMPTÔMES CITÉS CI-DESSUS :

Parlez-en à votre médecin

VOUS N'ÊTES PAS CONCERNÉS ?  
ET SI C'ÉTAIT UNE AMIE, UNE  
COLLÈGUE, OU UN MEMBRE DE  
VOTRE FAMILLE QUI L'ÉTAIT ?

# PARLEZ-EN AUTOUR DE VOUS !



 VISITEZ NOTRE SITE :

[www.asso-sopk.com](http://www.asso-sopk.com)